



Montpellier, le Mercredi 9 août 2017

Communiqué de presse

Communiqué de presse

FEU DE FORÊT

**Entre les Communes de Saint-Pons-de-Mauchiens,
Villeveyrac, Montagnac et Saint Pargoire**

Mercredi 9 août 2017

1 / Point de situation à 21h30

Un incendie s'est déclaré dans l'Hérault, ce jour sur la commune de Saint-Pons-de-Mauchiens à 12h25.

Environ 800 sapeurs-pompiers sont actuellement sur place avec l'intervention des moyens aériens nationaux, 9 canadiens, 2 trackers, et un Dash et dragon 34 .

Des renforts nationaux composés de la colonne feux forêt, Ile de France, Occitanie et Ouest sont venus aidés le SDIS 34.

- Actuellement, le feu est en forte régression ; L'ensemble des moyens reste mobilisés et vigilant sur cet incendie.
- 400 personnes du camping Borepo ont été évacuées et mises en sécurité, 200 personnes sont hébergées cette nuit sur la commune de Villeveyrac.

Les routes départementales D5 et D161 des communes de Villeveyrac et Saint-Pons-de-Mauchiens sont toujours interdites à la circulation et barrées.

Vous pouvez consulter L'inforoute « grand public » du Conseil Départemental 34 à l'adresse suivante : <http://geo.herault.fr/inforoute>

2/ Evolution prévue et enjeux

Plus de 400 hectares brûlés

3/ Consignes de comportement

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



Devant les risques associés à cette alerte, **le Préfet de l'Hérault rappelle les consignes de comportement :**

EVITEZ LA ZONE ET LAISSEZ LES ACCES LIBRES AU SECOURS

 <p>Abritez-vous dans un bâtiment en dur à proximité immédiate.</p>	 <p>Fermez et arrosez volets, portes et fenêtres. Occultez les aérations avec des linges humides.</p>	 <p>Protégez votre maison. Fermez et rentrez les bouteilles de gaz et les éléments combustibles.</p>
 <p>N'encombrez pas les réseaux téléphoniques.</p>	 <p>ALERTE FEUX DE FORÊTS</p>	 <p>Respirez à travers un masque ou un linge humide si l'air est trop chargé en fumée ou en cendres.</p>
 <p>Ne sortez pas de voiture si vous êtes surpris par un front de flamme.</p>	 <p>Respectez les consignes des autorités diffusées par la radio, la télévision, les sites internet et réseaux sociaux du ministère de l'Intérieur ou du Gouvernement.</p>	
 <p>N'allez pas chercher vos enfants. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours.</p>		 <p>N'évacuez que sur ordre des autorités et emportez alors votre kit d'urgence.</p>

@Place_Secours



ministère de l'intérieur



/ministere.interieur

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



Prefet34

